**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Projet | Appui à la gestion des finances publiques, aux entreprises publiques, aux PPP et à l'inclusion financière en Angola |
| Intitulé de la mission | Coordination et appui technique pour la composante Partenariats Public-Privé |
| Bénéficiaire(s) | Ministère des finances, Ministère du Plan, Institut de Gestion des Actifs et Passifs de l’Etat (IGAPE), Direction Nationale des PPP, Banque Centrale, ministères sectoriels, Entreprises Publiques, Institutions Financières, Secrétariat EITI, Ministère des Mines et du Pétrole, etc. |
| Pays | Angola |
| Durée totale des jours prévus | 350 |

1. **Contexte et justification du besoin**

L'Angola est le septième plus grand pays d'Afrique, avec une population qui devrait doubler au cours des deux prochaines décennies. Après avoir surmonté une histoire récente tumultueuse, marquée par la fin de la colonisation et la guerre civile à la fin du XXe siècle, le pays est désormais sur une trajectoire de stabilité politique.

Malgré sa position de cinquième économie africaine, l'Angola est confronté à une forte dépendance aux exportations de pétrole, ce qui entraîne des vulnérabilités économiques. Des réformes récentes et des mesures de consolidation économique ont stimulé une reprise de la croissance, mais des efforts de diversification sont impératifs pour réduire la dépendance au pétrole et faire face à l'augmentation des inégalités. Cela s'accompagne de la nécessité d'assurer une croissance inclusive, avec une meilleure redistribution des revenus de l'industrie pétrolière, d'importants investissements dans le développement du capital humain et l'enseignement supérieur afin de favoriser une économie diversifiée et robuste. Le pays est fortement exposé aux défis liés au stress climatique, à la préservation de l'environnement et à la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Depuis septembre 2022, Expertise France accompagne le gouvernement Angolais dans le cadre d’activités d’appui sur la Gouvernance des Economique et Financière. En effet, l’agence a développé des programmes d’assistance techniques qui appui l’atteinte d’indicateurs de décaissement d’un prêt de politiques publiques signé entre l’AFD et le Gouvernement Angolais sur les quatre axes suivants : i) Gestion des Finances Publiques ; ii) Gouvernance des Entreprises Publiques ; iii) Partenariats Publics Privés ; iv) Inclusivité des systèmes financiers. Ces activités prendront fin en juillet 2024 sur l’axe iii) Partenariats Publics-Privés.

L’Union européenne a décidé d’appuyer les chantiers de réforme entrepris par le gouvernement Angolais en confiant à Expertise France la mise en œuvre d’une nouvelle assistance technique sur les quatre mêmes thématiques. Le projet AGEPI - Appui à la Gestion des Finances Publiques, Entreprises Publiques, PPP et Inclusion Financière –prend donc la suite des travaux entrepris sous financement AFD.

La Direction Nationale des Partenariats Publics-Privés est un acteur central de la gouvernance des PPP, rattachée au Ministère de Plan. Depuis 2022, les experts mobilisés par EF ont accompagné la DNPPP à travers les mission suivantes :

* Analyse de la législation en matière de PPP, faiblesses pour atteindre les standards internationaux et caractéristiques spécifiques au contexte Angolais ;
* Accompagnement de la DNPPP pour la co-construction et l’amélioration
  + d’une matrice d’identification, de notation et de priorisation de potentiels projets PPP,
  + d’un modèle de note de concept des projets.
* Appui pour la sélection d’un projet pilote et formation-action sur l’analyse du projet et la conduite d’une étude de pré-faisabilité.

Les activités proposées dans le cadre du projet sous financement de l’Union européenne ont été définies pour compléter l’appui détaillé ci-dessus et ainsi accompagner la DNPPP sur l’ensemble des phases du cycle de projet PPP. Il est également proposé d’accompagner d’autres acteurs impliqués dans la gestion des projets PPP, comme le Ministère des Finances et son Cabinet des Etudes et des Relations internationales, impliqué dans l’analyse de l’impact budgétaire des projets ou les Ministères Sectoriels autorités contractantes de certains projets.

Le Projet AGEPI sera piloté par une chefferie de projet basée à Luanda, appuyé par une équipe de gestion administrative, logistique et financière. La personne en chefferie de projet assurera principalement les missions suivantes : 1. Le pilotage technique du projet 2. Représentation institutionnelle 3. Coordination opérationnelle des activités.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
   1. **Objectif général**

Améliorer la qualité et la responsabilité du système financier en Angola.

* 1. **Objectifs spécifiques**

Mettre en œuvre avec succès des mesures macroéconomiques axées sur la stabilité et des réformes clés de la gestion des finances publiques (GFP).

* 1. **Résultats à atteindre**

Le renforcement de la gouvernance financière des partenariats public-privé (PPP).

* 1. **Activités prévues**

Le prestataire devra accompagner l’évolution de la composante PPP selon la méthodologie qui sera définie et adaptée au fur et à mesure de l’assistance technique afin de conduire les activités suivantes :

Activité 1 : Support à la création d’une boite à outils pour les PPP

* Poursuivre la mise à jour des critères de la matrice des projets PPP
* Continuer à alimenter la base de données de référence des projets PPP,
* Guide du processus PPP complété de considérations écologiques et sociales et de cas pratiques,
* Outil de modélisation financière interne,
* Modèle d'étude socio-économique et environnementale,
* Outil d'optimisation des ressources – deuxième phase,
* Outil d'évaluation de la viabilité et des risques budgétaires et de prise en compte des passifs éventuels,
* Modèles et gabarits de contrats et clauses, adaptables aux projets (exemples de dispositions),
* Lignes directrices intégrant le climat et la résilience climatique dans le cycle des projets PPP.
* Guide sur la gestion des PPP qui pourrait être partagé avec les ministères dépensiers.
* Outil d'analyse coûts-bénéfices

Activité 2 : Support à la réalisation d’études de faisabilité sur le projet pilote

L'étude de faisabilité comprendra : la réalisation des études juridiques, financières, techniques et socio-environnementales, l'évaluation préliminaire et la soutenabilité budgétaire, la préparation des documents de passation du marché incluant le contrat, puis l'accompagnement à la passation des marchés et à la transaction (négociation et clôture).

L'assistance technique soutiendra la mobilisation de l'expertise sectorielle, financière et juridique nécessaire pour mener l'étude. Si l'étude pilote de préfaisabilité n'est pas concluante, l'assistance technique soutiendra d'autres études de préfaisabilité qui seront sélectionnées dans la liste de classement des projets PPP de la DNPPP.

Activité 3 : Conception de formations techniques spécifiques aux chefs de projet DN PPP, MINFIN et PPP

Dans le cadre de cette assistance technique, il faudra, au-delà du renforcement des capacités de la DNPP, renforcer les capacités institutionnelles des différents acteurs porteurs du projet.

Afin de compléter l'accompagnement apporté par la formation sur le terrain, l'Assistance Technique propose de soutenir l'organisation d'une visite d'étude avec les principaux acteurs impliqués dans la gestion des PPP (DNPPP, MinFin, Ministères de tutelle). L'AT permettra l'organisation de formations spécifiques et d'un atelier avec ces acteurs.

L'activité pourrait inclure le soutien à l'élaboration d'un texte détaillant les modalités de mise en œuvre ou de mise en œuvre de la loi PPP, les étapes d'achèvement, le rôle des pouvoirs adjudicateurs exécutant les projets PPP et celui de la Direction du Budget qui, conformément aux meilleures pratiques, doit être un acteur clé.

Activité 4 : Appui à l’intégration du cadre de gouvernance des PPP

Les nouveaux projets de concession (déjà initiés lors de la loi PPP de 2019, ou initiés depuis) ​​continuent d'être menés avec des moyens limités au cadre fixé par la loi et ses décrets annexés.

* Sensibilisation au cadre de gouvernance des PPP : L'AT soutiendra l'organisation de séances de sensibilisation pour les membres du comité interministériel (avec les principaux ministères concernés) sur le cadre de gouvernance des PPP. Le contenu comprendra les concepts de base du PPP, le rôle du DN PPP et la structure globale de gouvernance. Cette activité comprend également l'accompagnement du DNPPP dans ses actions de communication institutionnelle auprès des ministères de tutelle (Présentation du processus de planification des PPP, etc.).
* Appui à l'opérationnalisation du cadre de gouvernance des PPP : La législation sur les PPP définit le modèle global de gouvernance des PPP en Angola. Cependant, la législation ne définit pas l'application opérationnelle de la loi. Ainsi, une expertise juridique sera mobilisée pour travailler avec le DNPPP sur la traduction de la législation dans le fonctionnement de l’organe de gouvernance du PPP.
* Renforcement des capacités des ministères de tutelle et des autres parties prenantes des PPP dans les domaines suivants.

1. **Description de la mission**
   1. **Livrables attendus**

Nous prévoyons deux grands types de livrables :

* **Des livrables réguliers** :
  + Des rapports d’avancement des activités de la composante tous les six mois ;
  + Un rapport de démarrage centré sur la composante quatre mois après le début du projet de l’assistance technique ;
  + Un rapport final centré sur la composante de l’assistance technique ;
  + Un compte-rendu pour chaque mission menée présentant les principales observations lors des réunions, les éventuelles difficultés rencontrées, les résultats attendus et les propositions/objectifs pour les prochaines étapes.
* **Des livrables techniques** : seront détaillés dans les programmes de travail annuels de chaque composante.

|  |  |
| --- | --- |
| Livrables | Date de livraison |
| 1. Rapports d’avancement des activités de la composante | T0 + 6 mois |
| 1. Rapport de démarrage centré sur la composante | T0 + 4 mois |
| 1. Rapport final centré sur la composante | T0 + 12 mois |
| 1. Compte-rendu pour chaque mission menée | T0 + 2 semaines |

* 1. **Coordination**

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de projet.

Madame Cécile Valadier, sera l’interlocutrice unique du prestataire pour Expertise France

Courriel : cecile.valadier@expertisefrance.fr

Une coordination étroite avec les équipes du projet, devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu’à leur finalisation. En outre, des échanges réguliers avec la chefferie du projet seront à prévoir sur l’état d’avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

1. **Lieu, Durée et Modalités d’exécution**
   1. **Période de mise en œuvre : l’assistance technique durera 46 mois à partir du 06 avril 2025 (date estimative). Expertise France compte mobiliser l’expertise pour la durée totale de l’assistance technique.**
   2. **Date de démarrage : 06/04/2025**
   3. **Date de fin : 06/05/2028**
   4. **Planning/calendrier :**

*Le calendrier prévisionnel d’exécution des missions se présente comme suit :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Lieu** | **Période** |
| Coordination | Angola | Avril 2025 – Mai 2028 |
| Activité 1 : Support à la création d’une boite à outils pour les PPP | Angola | Avril 2025 – Mai 2028 |
| Activité 2 : Support à la réalisation d’études de faisabilité sur le projet pilote | Angola | Avril 2025-Mai 2028 |
| Activité 3 : Conception de formations techniques spécifiques aux chefs de projet DN PPP, MINFIN et PPP | Angola | Avril 2025 – Mai 2028 |
| Activité 4 : Appui à l’intégration du cadre de gouvernance des PPP | Angola | Avril 2025 – Mai 2028 |
| **Total** |  |  |

1. **Expertise et profil demandés**
   1. **Nombre d’experts par mission :** minimum 2

Pour les activités de la composante, Expertise France souhaite mobiliser un binôme de référence dans le secteur d’activité précis de la mission composé d’un.e expert.e clé et d’un.e adjoint.e.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Poste** | **Total de jours sur 4 ans** | **Total de jours par an (moyenne)** | **Nombre de missions par an** |
| Expert.e Référent Senior | 230 | 60 | 2-3 |
| Expert.e Adjoint.e Junior | 120 | 30 | 1-2 |

* 1. **Profil de l’expert chef d’équipe désigné en charge de l’exécution du contrat**

1. Qualifications et compétences :

* Titulaire d’un diplôme de 2ème cycle en financement de projet, économie des infrastructures ou en droit public des affaires (ou équivalent)
* Excellentes qualités /capacités :
  + de communication
  + de travail en équipe et relationnel
  + de pédagogie
  + de transmission des savoirs
  + de synthèse et de rédaction
  + d’analyse et résolution des problèmes
  + de prise de décision et d’initiative

1. Expérience professionnelle générale

* Expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le domaine du montage et la transaction de projets en PPP/concessions et la planification des investissements publics. Très bonne connaissance de l’ensemble du cycle de préparation d’un projet en PPP.
* Maîtrise des enjeux, principes, et procédures de la commande publique.

1. Expérience professionnelle spécifique

* Expérience opérationnelle dans la réalisation de planification (identification, sélection et priorisation) de projets à réaliser en PPP, d’études de préfaisabilité, de faisabilité, de projets en PPP, d’évaluation préalable sur le meilleur mode contractuel (PPP versus MP), la réalisation d’outils pour la préparation des projets.
* Une excellente compréhension du contexte Angolais et plus spécifiquement des enjeux liés à la gestion des PPP en Angola.
* Expérience dans le renforcement des capacités des autorités contractantes, dans l’organisation de formations sur les partenariats public-privé.
* Expérience préalable dans le cadre d’un projet de coopération à l’international.
  1. **Profil de l’expert.e adjoint.e au chef d’équipe désigné en charge de l’exécution du contrat**

1. Qualifications et compétences :

* Titulaire d’un diplôme de 2ème cycle en financement de projet, économie des infrastructures ou en droit public des affaires (ou équivalent)
* Excellentes qualités /capacités :
  + de communication
  + de travail en équipe et relationnel
  + de pédagogie
  + de transmission des savoirs
  + de synthèse et de rédaction
  + d’analyse et résolution des problèmes
  + de prise de décision et d’initiative

1. Expérience professionnelle générale

* Expérience professionnelle d’au moins 3 ans dans le domaine du montage et la transaction de projets en PPP/concessions et la planification des investissements publics. Très bonne connaissance de l’ensemble du cycle de préparation d’un projet en PPP.
* Maîtrise des enjeux, principes, et procédures de la commande publique.

1. Expérience professionnelle spécifique

* Expérience opérationnelle dans la réalisation de planification (identification, sélection et priorisation) de projets à réaliser en PPP, d’études de préfaisabilité, de faisabilité, de projets en PPP, d’évaluation préalable sur le meilleur mode contractuel (PPP versus MP), la réalisation d’outils pour la préparation des projets.
* Une excellente compréhension du contexte Angolais et plus spécifiquement des enjeux liés à la gestion des PPP en Angola.
* Expérience dans le renforcement des capacités des autorités contractantes, dans l’organisation de formations sur les partenariats public-privé.
* Expérience préalable dans le cadre d’un projet de coopération à l’international serait un plus.
  1. **Expertise court terme mobilisable**

Il sera attendu du prestataire qu’il soit en mesure de mobiliser des expertises additionnelles sur un mode court terme afin de compléter l’appui proposé sur des thématiques ciblées.

Le profil des experts additionnels mobilisés sera sélectionné en fonction des caractéristiques de chaque mission. Chaque expert.e mobilisé.e devra avoir un minimum de cinq ans d’expérience dans son domaine d’expertise.